



Vous informer

# Electricité Prudence Gardons nos distances

■ Soyez vigilant à proximité des lignes et des ouvrages électriques

En manipulant votre matériel d'arrosage à proximité d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquer alors une électrocution.

Enedis et le service prévention des risques professionnels de la MSA des Charentes vous rappellent que l'activité d'irrigation présente 2 risques majeurs :

- Un risque direct pour votre santé : brûlures, blessures graves (parfois irréversibles), arrêt cardiaque, coma, asphyxie... voire le décès ;
- Un risque lié à la qualité de fourniture de l'électricité de votre installation et de celle des habitants du secteur.



Lors de la mise en œuvre de ce chantier, la présence de la ligne électrique n'est pas prise en compte.

### ■ CONSÉQUENCE

1 victime potentielle



L'eau est projetée sur les lignes électriques.

### ■ CONSÉQUENCES

Les conducteurs ainsi fortement secoués viennent en contact les uns avec les autres et engendrent des coupures et micro coupures sur le réseau.

### Comment prévenir ces risques ?

- Manipulez les tuyaux d'arrosage en position horizontale et faites vous guider par une seconde personne qui pourra vous alerter si vous vous approchez trop près du réseau (5 m).
- Placez les dispositifs d'arrosage de manière à ne pas arroser et dégrader les conducteurs et accessoires du réseau électrique (micro coupures, pannes).
- Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.

### Que faire en cas d'accident ?

- ne touchez jamais un objet ou une personne en contact avec une ligne électrique,
- ne touchez pas à un câble tombé sur le sol,
- interdisez l'accès et protégez vous en restant à distance (10 m mini).

#### Si blessure ou incendie :

- alertez les secours,
- prévenez les pompiers 18 ou 112 depuis un mobile.

#### En cas d'incident :

- appelez le numéro d'urgence dépannage : Enedis 09 726 750 + les 2 chiffres de votre département.